

Adresse : Torokorobougou, Rue 320, Porte : 173 Bamako, Mali.

Email : contact@ce3safrica.net

Téléphone : + 223 76 05 29 69

L'accord pour la paix et la réconciliation de 2015 : dans le déni de l'évidence

De son accession à l'indépendance en 1960 à nos jours, le Mali a enregistré des conflits de natures diverses (conflits locaux, politiques, sociaux, etc.), des rébellions récurrentes dans l'Adrar (1963, 1990 et 2012), des conflits au centre du pays qui ont certes toujours été couronnés par des accords, très souvent peu partagés et partiellement mis en œuvre.

Au regard de la situation, il est important de s'interroger sur les points qui fâchent, les pommes de discorde qui opposent les parties prenantes et qui ont pour noms :

- Refus de la branche armée de la Coordination des Mouvements de l'Azawad-CMA d'entendre parler de désarmement et de mise à disposition des armes lourdes et armes de guerre;
- Armée reconstituée présente à Kidal mais non - fonctionnelle (cantonnée et sécurisée par les contingents tchadien et guinéen, elle a quelques actions mineures d'entraînement avec les éléments de la CMA);
- Difficulté à asseoir une paix durable en mettant les groupes radicaux violents, avec le/ ou au référentiel islamiste extrémiste, sur la touche. Il est aujourd'hui difficile de cerner la duplicité des entrepreneurs de la violence/terreur (aucune analyse sérieuse ne peut permettre de différencier les différents groupes car ils interagissent et sont même liés par le sang);
- Maillage du territoire en cours par le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GNIM) et l'État Islamique (RIGS) suivant une logique d'affrontement et d'évitement mais avec une finalité commune : faire disparaître l'État malien qui s'éloigne de plus en plus d'un processus éventuel de dialogue;
- Difficulté à intégrer quelques 26000 ex combattants déclarés par les mouvements rebelles (De qui se moque-t-on? Les registres tenus par les mouvements armés

- signataires et non signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du Processus d'Alger signé en 2015 ne reflètent aucunement les chiffres communiqués);
- Instabilité des institutions de la République (coups d'État et changements intempestifs de gouvernement, pas d'actions de paix engagées dans la durée, éternel recommencement);
 - Auto-enferment de la Communauté internationale prise à son propre piège (peur d'être étiquetée d'ingérence, actions du développement en cours dans la région de Kidal se faisant sous le diktat de la branche armée de la CMA, Algérie plus engagée dans le repositionnement géopolitique que la résolution de la crise malienne);
 - Non clarté de l'intention de l'élite militaire et politique au pouvoir sur l'horizon politique à suivre (les officiers supérieurs au pouvoir sont-ils seulement soucieux de la sécurisation du pays ? N'ont-ils pas un agenda politique qui avance de plus en plus à visage découvert ?). S'interroger sur son sort politique (élite militaire) n'est-il pas perçu comme une haute trahison, et assimilable au fait d'être à la solde de la France? ;
 - Déphasage des contextes et des circonstances qui ont prévalu à la signature de cet Accord pour la paix et la réconciliation (changement d'acteurs, menace métastasée, conflits communautaires, etc.).

Cependant, malgré tout, l'Accord reste l'unique document qui lie les parties en présence. Son rejet catégorique n'aide donc pas à avancer, même si aujourd'hui les conditions de sa relecture sont quasiment impossibles.

Dans cette veine, le prochain livre s'efforcera d'apporter des éléments de réponse aux questions ci-dessus posées.

Dr Aly TOUNKARA, Maître de Conférences à l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako et expert au Centre des Études Sécuritaires et Stratégiques au Sahel (CE3S).

Bamako, le 08 août 2022.